

**COMMUNE DE
RAEDERSHEIM**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE RAEDERSHEIM
SEANCE DU 30 MARS 2012**

République Française
Liberté, égalité, fraternité

Arrondissement de Guebwiller

Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Guebwiller
Nombre de Conseillers élus : 15
Conseillers en fonction : 15
Conseillers présents : 9

L'an deux mille douze, le trente mars, à vingt heures quinze,

Le CONSEIL MUNICIPAL de RAEDERSHEIM était assemblé en séance ordinaire après convocation légale en date du 23 mars 2012 et en nombre valable, sous la présidence de Monsieur **Jean-Marie REYMANN, Maire.**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15. Il souhaite la bienvenue à l'auditeur et à l'ensemble du Conseil municipal. Monsieur le Maire communique l'ordre du jour.

PRESENTS :

MM. Jean-Paul **BEREUTER**, Yves **LECONTE** et Alphonse **DUBICH**, Adjoints.

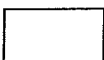
Mmes Marie-Paule **THOMAS** et MM. Jean-Michel **BEDOUET**, Jean-Claude **BOETSCH**, Sylvain **DESSENNE**, Gilbert **WEISSER**, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES:

Mme Madeleine **WIEST** qui a donné procuration à Mr Jean-Claude **BOETSCH**.
Mme Marie-Josée **METHENIER** qui a donné procuration à Mr Jean-Marie **REYMANN**.
Mme Christiane **EHRET** qui a donné procuration à Mme Marie-Paule **THOMAS**.
Mr Gérard **CLADE** qui a donné procuration à Mr Yves **LECONTE**.
Mr Jean-Pierre **PELTIER** qui a donné procuration à Mr Alphonse **DUBICH**.
Mme Christine **SCHMUCK** qui a donné procuration à Mr Sylvain **DESSENNE**.

SECRETARE DE SEANCE:

Madame Marion **PERETTI** est désignée comme secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal en date du 23 février 2012
2. Décision modificative n°1 (Commune)
3. Acquisition d'un tracteur pour les services techniques
4. Acquisition de deux appareils respiratoires pour les sapeurs-pompiers
5. Octroi de cadeaux aux élus et au personnel communal (révision de la délibération du 5/12/2011)
6. Cession de la parcelle et de la station de relevage située rue des Roses à la CCRG
7. Contrat de prêt pour l'achat d'un tracteur (ce point ne figurait pas sur la convocation)
8. Divers

1. Approbation du Procès-Verbal en date du 23 février 2012

Le compte-rendu de la séance du 23 février 2012 a été adressé aux membres du Conseil municipal dans le délai requis. Il est adopté à 13 voix pour (dont 5 procurations) et 2 abstentions (dont 1 procuration).

2. Décision modificative n°1 (Commune)

Lors de la préparation du Budget Primitif 2012, les écritures d'amortissement des documents d'urbanisme, d'un montant connu s'élevant à 3 532,35 €, ont été intégrées en section de fonctionnement - Dépenses et en section d'investissement - Recettes.

Toutefois, c'est la somme exacte qui doit être inscrite dans les 2 sections, or un montant de 3 600 € a été inscrit en section de fonctionnement - Dépenses.

Il est donc nécessaire de réduire de 67,65 € le chapitre 042 - 6811 de la section de fonctionnement - Dépenses et d'inscrire cette même réduction en section de fonctionnement - Recettes afin de maintenir l'équilibre budgétaire de la section.

La décision modificative soumise au vote est la suivante :

Section de fonctionnement**Dépenses**

042 -6811 : dotations aux amortissements : - 67,65 €

Recettes

76 - 768 : autres produits financiers : - 67,65 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 6 procurations) d'approuver cette décision modificative.



3. Acquisition d'un tracteur pour les services techniques

Afin d'assurer les nombreuses missions d'entretien des espaces verts, de la forêt et des espaces extérieurs des bâtiments communaux, mais également de pouvoir assurer en régie le déneigement des voies communales, le conseil municipal souhaite acquérir un tracteur ainsi que ses accessoires.

Parmi les offres étudiées, l'entreprise COMAGRI a été retenue :

Matériel	prix HT	prix TTC
tracteur John Deere	29 950,00 €	35 820,20 €
chargeur John Deere	5 100,00 €	6 099,60 €
relevage	1 865,00 €	2 230,54 €
lame de neige	4 680,00 €	5 597,28 €
broyeur	4 330,00 €	5 178,68 €
Total	45 925,00 €	54 926,30 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 6 procurations) :

- d'approuver l'acquisition d'un tracteur et de ses accessoires,
- d'imputer une dépense de 54 950 € au Budget Primitif 2012 - Section d'investissement.

4. Acquisition de deux appareils respiratoires pour les sapeurs-pompiers

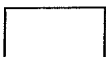
Conformément à la réglementation en vigueur, il est nécessaire de renouveler les appareils respiratoires isolants du centre de premier secours.

La dépense s'élève à 1 973,98 € HT soit 2 360€ TTC.

Le SDIS participera à cet investissement à hauteur de 395 € soit 20% du montant HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 6 procurations)

- d'approuver l'acquisition de deux appareils respiratoires isolants,
- d'imputer une dépense de 2 400 € au Budget 2012 - Section d'investissement.
- d'imputer une recette de 395 € au Budget 2012 - Section d'investissement.



5. Octroi de cadeaux aux élus et au personnel communal (révision de la délibération du 5/12/2011)

Par délibération en date du 5 décembre 2011, le conseil municipal a approuvé l'octroi de cadeaux aux conseillers municipaux et aux agents communaux à l'occasion d'évènements exceptionnels (à partir de 50 ans tous les dix ans, mariages et départs) dans la limite de 300€.

Le contrôle de légalité des délibérations de la Sous-Préfecture de Guebwiller informe le Conseil Municipal que cette délibération n'est pas recevable pour les raisons suivantes :

Les fonctions électives sont gratuites et seuls sont légaux les indemnités et remboursement de frais autorisés par les textes. Une collectivité ne peut décider d'une dépense publique que si celle-ci représente un intérêt général.

L'octroi d'un cadeau payé sur les fonds publics ne présente aucun intérêt communal, il concerne la personne privée et non le statut d'élu local, de plus cette pratique ne trouve aucun fondement juridique.

Il est toutefois admis, par l'usage, que les collectivités offrent un cadeau aux agents à l'occasion de certains évènements, sans que le montant alloué soit jugé excessif considérant la taille de la collectivité.

La délibération du 5 décembre 2011 est donc modifiée comme suit :

Monsieur le maire propose d'octroyer un cadeau aux agents communaux à l'occasion d'évènements exceptionnels (mariages, naissances et départs) dans la limite de 300€.

Cette décision s'applique jusqu'à la fin du mandat électoral du Conseil Municipal en place.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 6 procurations) d'approuver cette décision.

6. Cession de la parcelle et de la station de relevage située rue des Roses à la CCRG

Par délibération en date du 13 octobre 2011, la commune de Raedersheim a accepté d'acquérir la parcelle sise rue des roses, cadastrée section AB n°386/11, d'une surface de 0,05 ares sur laquelle est située une station de relevage raccordée à 5 habitations.

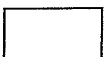
Des travaux de mise en conformité ont été réalisés en novembre 2011 sur demande de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller.

L'acte de cession a été signé le 27 mars 2012, la Commune étant propriétaire du bien, il est proposé de céder la parcelle et la station à la CCRG.

La CCRG devra également reprendre à son compte le contrat souscrit par la Commune auprès d'EDF pour l'alimentation électrique de la station.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 6 procurations)

- d'approuver la cession de la parcelle et de la station à la CCRG,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents afférents à la cession de la parcelle et de la station de relevage.



7. Contrat de prêt pour l'achat d'un tracteur

Dans le cadre de l'acquisition d'un tracteur, la commune a privilégié un paiement en 4 échéances annuelles en 2012, 2013, 2014 et 2015.

Selon les conditions suivantes :

Taux : 0%

Montant financé: 41 920 €

Montant de l'échéance annuelle de 10 479,90 €

1^{ère} échéance : 18/06/2012

2^{ème} échéance : 18/06/2013

3^{ème} échéance : 18/06/2014

4^{ème} échéance : 18/06/2015

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité (dont 6 procurations) d'autoriser Monsieur le Maire a signé le contrat de prêt pour un montant de 41 920 €.

8. Divers**Manifestations :**

Circuit automobile « Alsace Classic » du 30 mars au 1^{er} avril 2012
Randonnée cyclotouristique « Peloton du vendredi saint » le 6 avril 2012
Randonnée cyclotouristique « Brevet Audax 100 km » le 14 avril 2012
Randonnée cyclo et VTT « Circuits du Florival » le 17 mai 2012
Course cycliste « Tour d'alsace » du 24 au 29 juillet 2012

Principaux travaux effectués par les services techniques (Mars 2012) :

- mise en peinture des arceaux du parking de la salle polyvalente
- finition des grilles pour le clubhouse
- préparation des espaces verts
- mise en place des panneaux au terrain d'entraînement et d'interdiction de dépôt d'ordures derrière la salle
- réparation d'une rampe de luminaires de la salle de sports

MJC de Bollwiller :

La MJC de Bollwiller nous informe de la mise en service d'un minibus destiné à être utilisé quotidiennement pour le transport des enfants et des jeunes par la MJC de Bollwiller durant les animations été.

L'opération tulipes aura lieu les **12, 13 et 14 avril 2012.**

La fête de Noël des seniors aura lieu le **samedi 15 décembre 2012.**

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h15.

Fait à Raedersheim, le 30 mars 2012.

Le Maire

Jean-Marie REY

